



Compte rendu de la cinquième Réunion biennale de haut niveau du Forum pour la coopération en matière de développement

21-22 juillet 2016 (manifestations organisées en marge du Forum le 20 juillet 2016)

Participant(e)s: Joan Lanfranco (RSCD), Giulia Massobrio (CSA), Alex Nkosi (CSI-Afrique)

Le Réseau syndical de coopération au développement (RSCD) a envoyé une délégation à la cinquième Réunion biennale de haut niveau du Forum pour la coopération en matière de développement, tenue au siège des Nations Unies à New York. En plus des nombreuses activités organisées, l'équipe du RSCD a été invitée à participer à diverses tables rondes, qui ont permis de discuter de plusieurs sujets essentiels et de promouvoir les positions des syndicats. Le bref compte rendu présenté ci-dessous met l'accent sur la participation du RSCD pendant les réunions.

20 juillet 2016

Le POED, le PNUD et le réseau Reality of Aid ont organisé en marge du Forum une réunion intitulée «[Enhancing accountability and policy coherence in SSC: Monitoring quality and documenting impact at country level](#)» (Renforcer la responsabilité et la cohérence politique dans la coopération Sud-Sud: superviser la qualité et observer l'impact au niveau national). Giulia Massobrio (CSA), en tant qu'intervenante, a mis l'accent sur les expériences des syndicats en matière de coopération Sud-Sud, sur la manière dont les syndicats promeuvent les principes de l'efficacité du développement, et sur le rôle de la coopération Sud-Sud pour stimuler l'intégration régionale. Elle a rappelé que la coopération Sud-Sud nécessitait un environnement propice, reposant notamment sur les droits humains et syndicaux. Pour davantage d'informations, consultez le site <http://www.ituc-csi.org/DCF2016-side-event-SSC>.

21 juillet 2015

Lors de la **séance de présentation du Forum de la coopération pour le développement**, l'Allemagne a fait part de son soutien en faveur de la mobilisation des ressources nationales et de l'Initiative fiscale d'Addis-Abeba.

Pendant la **séance du Forum consacrée à la conceptualisation de la coopération au développement dans le contexte des ODD**, Wu Hongbo, le secrétaire général adjoint des Nations Unies pour le département des affaires économiques et sociales, a présenté les sept points principaux du [Rapport de 2016 du secrétaire général intitulé «Tendances et progrès en matière de coopération internationale pour le développement »](#):

- La coopération au développement comporte une grande diversité d'actions et d'acteurs au plan international. Elle devrait privilégier les efforts réalisés par les pays en développement pour compléter les ODD et ne laisser personne de côté, en particulier les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables.
- Les ODD nécessitent un changement de mentalité de tous les acteurs de la coopération au développement. Il est important de tenir compte des interdépendances, d'éviter le cloisonnement, de mieux adapter les actions aux besoins locaux et de créer des partenariats. La coopération au développement peut servir de force d'intégration pour mettre en œuvre le Programme 2030.



- Tous les engagements existants en matière d'APD doivent correspondre à un besoin. L'APD représente une petite proportion du financement des besoins totaux. Elle reste toutefois un outil important pour la coopération au développement dans les pays en développement. Elle devrait être traitée comme une priorité et être mieux utilisée pour aider les citoyens des pays moins avancés. L'APD destinée à des situations non urgentes a chuté en 2015, en raison de l'augmentation du coût de l'aide humanitaire et de la prise en charge des réfugiés dans les pays donateurs.
- L'APD peut faire office de catalyseur pour mobiliser d'autres ressources. Cette année, l'APD a surtout servi à mobiliser les ressources nationales et les capacités statistiques et à mettre en place des PPP dans les pays en développement. Il faut revoir l'efficacité. Les financements mixtes publics et privés devraient soutenir le développement national, ce qui s'inscrit dans une volonté plus générale de faire participer le secteur privé à la coopération au développement. Il est nécessaire de mieux rendre compte de la quantité, de la qualité et de l'efficacité de cette combinaison public-privé.
- La coopération au développement, notamment la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, devrait jouer un rôle primordial pour promouvoir le pouvoir de transformation de la science et de l'innovation. Les Nations Unies vont continuer de soutenir les efforts des partenaires du Sud pour obtenir de meilleurs résultats en matière de coopération au développement.
- L'appropriation par les pays en développement implique un changement des cadres de développement. Les approches axées sur les programmes peuvent permettre d'atteindre un niveau de développement durable propre au pays. Les plans nationaux en faveur du développement durable devraient être adoptés par l'ensemble de la société, en faisant participer toutes les parties prenantes, y compris les parlements.
- Il convient d'assurer le suivi et l'examen des engagements en matière de coopération au développement dans le cadre du Programme 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba grâce à un meilleur partage des connaissances et à une responsabilité accrue des gouvernements à l'égard de leur population. Cela nécessitera davantage de ressources, ainsi que des mécanismes de suivi et d'examen efficaces aux niveaux mondial et régional.

Le Brésil a souligné l'importance de créer des emplois décents.

La réunion organisée en marge du Forum de la coopération pour le développement, intitulée «[The future measurement and monitoring framework for development finance in support of the A2030 – Total Official Support for Sustainable Development \(TOSSD\)](#)» (Cadre futur d'évaluation et de suivi concernant le financement du développement au service du Programme 2030 – Soutien public total au développement durable (SPTDD)), a permis de discuter de l'initiative du SPTDD. D'après Thomas Gass (Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies), le SPTDD peut contribuer à définir un cadre commun afin d'évaluer les engagements vis-à-vis du Programme 2030/AAA. Diverses questions techniques subsistent quant à cette définition: assistance humanitaire, justification des prêts... La participation d'autres parties prenantes doit être effective. Maher Mamhikoff (Statistiques sur le financement au développement pour le ministère canadien des Affaires mondiales) a expliqué les différences entre l'APD et le SPTDD: l'APD est une mesure statistique des données fournies par les pays de l'OCDE/CAD alors que le SPTDD concerne tous les fournisseurs de données; l'APD est assimilable à une subvention, alors que le SPTDD correspond à la valeur nominale totale des



instruments financiers; l'APD comporte des critères d'éligibilité très limités, alors que les critères d'éligibilité du SPTDD correspondent au soutien aux ODD et au Programme 2030; l'APD dispose de cadres de responsabilité tels que l'objectif de 0,7% alors qu'il n'y a pas d'objectifs associés au SPTDD. José Antonio Alonso (université Complutense) déclare que le SPTDD a été créé pour évaluer le Programme 2030, en mesurant le financement externe, y compris tous les flux financiers qui soutiennent le développement durable, indépendamment de leur niveau de concessionnalité. Le CAD doit apporter des explications appropriées. Le CAD présente le SPTDD comme une réponse au Programme 2030, mais l'OCDE avait adopté une nouvelle mesure en 2012, avant le Programme 2030, pour instaurer une comptabilité plus satisfaisante des fonds, en particulier dans le cadre de la coopération Sud-Sud, et privilégier la qualité plutôt que la quantité. Les statistiques disponibles ne suffisent pas. Il vaut mieux reconnaître que les flux financiers sont de nature différente et qu'ils produisent un impact différent. José Antonio Alonso a cité le [Rapport de la Cour des comptes européenne sur les financements mixtes pour la période 2007-2013](#). D'après Amy Dodd (du réseau britannique Aid Network), les pays donateurs traditionnels veulent gonfler les chiffres d'une manière qui n'est pas favorable au développement. Les sauvegardes sont essentielles, non seulement pour créer des emplois, mais aussi des emplois décents, prendre en compte l'impact sur l'environnement, etc. Lors de la séance de questions/réponses, Jesse Griffiths (Eurodad) a précisé que l'objectif du SPTDD portait sur la transparence: 1) La transparence devrait être de mise dans TOUS les flux financiers. 2) Il faut s'assurer qu'il s'agit de flux réels. 3) Il faut reconnaître ce qui est bon et mauvais dans les flux financiers.

Lors de la **séance du Forum concernant le soutien aux efforts nationaux pour réaliser pleinement le Programme 2030, dans le souci de ne laisser personne de côté**, la Belgique a annoncé que l'APD devrait être utilisée comme capital d'amorçage pour créer un financement innovant et soutenir la mobilisation des ressources nationales. L'intervenant a fait référence à un document de recherche publié par l'OIT: pour éliminer la pauvreté d'ici à 2030, les pays non PMA devront contribuer à hauteur de 3,8%, faute de quoi il n'y aura pas de transformation possible.

Anita Nayar (de l'initiative Regions Refocus, mise en place par la fondation Dag Hammarskjöld), a promis de rétablir le principe de solidarité en faveur de la coopération au développement. En effet, la coopération au développement ne consiste plus tant à compléter le capital destiné aux besoins sociaux et aux infrastructures qu'à tirer parti des politiques néolibérales. Il est nécessaire de reprendre possession de la conception initiale de l'APD, fondée sur la solidarité. L'APD ne devrait pas dicter la politique commerciale ou macroéconomique. Si l'autonomie politique du pays bénéficiaire est limitée, les citoyens doivent participer à la planification et à l'élaboration de politiques, et nous avons besoin des mécanismes des OSC. Il n'est pas seulement question d'appropriation, mais aussi d'autonomie des citoyens. Sans la participation des groupes marginalisés, le Programme 2030 ne se concrétisera pas. Il ne peut pas être mis en œuvre à leur place. L'aide déliée devient alors essentielle. Voir également: https://twitter.com/TUDCN_rscd/status/756214262771617792

Lors de la **séance du Forum consacrée à l'harmonisation de la coopération au développement en vue de contribuer aux différents aspects du Programme 2030**, Riikka Laatu, la directrice générale adjointe à la coopération au développement du ministère finlandais des Affaires étrangères, a brièvement présenté les priorités de la Finlande dans le domaine de la coopération au développement, parmi lesquelles le renforcement des économies des pays en développement dans le



but de générer davantage d'emplois, de moyens de subsistance et de bien-être. Voir également: https://twitter.com/TUDCN_rscd/status/756233972443676672

Adriano Campolina, le directeur général de l'organisation Action Aid, a recommandé d'amener le niveau de pauvreté et d'exclusion au niveau du changement systémique. Si l'inégalité est le problème, la solution réside dans la redistribution, les emplois décents, et la réduction des disparités salariales entre hommes et femmes. Les services publics de qualité et les systèmes d'imposition justes offrent aussi des solutions possibles. Voir également: https://twitter.com/TUDCN_rscd/status/756236120799797248

Selon Michael O'Neill, administrateur adjoint et directeur du Bureau des relations extérieures et du plaidoyer du PNUD, il est indispensable que les processus de budgétisation soient transparents, et que tous les secteurs de la société soient pris en compte dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques. Il a également insisté sur l'importance du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, d'un environnement propice et de la participation des parties prenantes, notamment des syndicats. Voir également: https://twitter.com/TUDCN_rscd/status/756240600538701828

Pendant la séance du Forum sur les **activités des partenaires du Sud pour promouvoir l'apprentissage réciproque et imaginer la contribution de la coopération Sud-Sud en faveur du développement durable**, Joao Almino, le directeur de l'Agence brésilienne pour la coopération (ABC), a déclaré que les gouvernements des pays en développement devraient montrer l'exemple, en respectant l'espace politique et l'autorité de chaque pays dans l'élaboration des politiques nationales de développement.

Jorge Chediek, envoyé du secrétaire général des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et directeur du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, a indiqué que les problèmes de la coopération Sud-Sud étaient avant tout politiques, étant donné que les pays en développement avaient parfois du mal à expliquer pourquoi ils donnaient des ressources à d'autres pays.

Un représentant de l'OIT a mentionné [l'Académie de l'OIT sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire](#).

Giulia Massobrio est intervenue au nom des syndicats pour rappeler l'importance capitale de l'appropriation démocratique, de la participation des OSC pour assurer le suivi et la mise en œuvre, de la volonté des syndicats de participer à la coopération Sud-Sud. Elle a également affirmé que l'environnement propice était une condition préalable indispensable pour la participation des OSC, l'engagement vis-à-vis des droits humains, la marge budgétaire des pays en développement, et les relations commerciales symétriques entre le Nord et le Sud. Vidéo accessible sur: <http://webtv.un.org/meetings-events/watch/41th-meeting-development-cooperation-forum-ecosoc-high-level-segment-2016/5046605553001> (à partir de 1:10:15) et sur: https://twitter.com/TUDCN_rscd/status/756264518402072576. Rapport: <http://www.ituc-csi.org/DCF2016-side-event-SSC>

22 juillet 2016



Lors de la séance du Forum consacrée au **suivi et à l'examen de la coopération au développement dans le Programme 2030: qualité, efficacité et impact sur le développement durable**, Brenda Killen, la directrice adjointe de la Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE, a fait état des observations préliminaires du 2^e cycle de suivi du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement (PMCED): des progrès sont à signaler au niveau de l'utilisation du cadre des résultats par pays. D'après une enquête réalisée en mai 2016, les donateurs sont prêts à mettre en adéquation les résultats avec les ODD. Il est souhaitable que les parlements participent davantage, afin d'améliorer la responsabilité et la mobilisation des ressources nationales. Le PMCED constitue un cadre satisfaisant pour discuter de toutes ces questions.

Le Mexique a félicité le PMCED, qui permet déjà de veiller au suivi et à l'efficacité. L'Italie a également souligné l'importance de travailler dans le sens de la 2^e Réunion de haut niveau du PMCED.

Lors de la séance du Forum dédiée à la **coopération au développement soutenue par le secteur privé et d'autres acteurs non étatiques, et à la coopération au développement combinant des financements publics et privés**, Magdalena Gerger, la directrice générale de l'organisme suédois *Swedish Leadership for Sustainable Development* a fait part de l'équation suivante: *objectifs commerciaux + objectifs de développement = opportunités de collaboration*, mais avec très peu d'engagement en ce qui concerne la responsabilité du secteur privé. Voir également: <https://twitter.com/GiuliaMassobrio/status/756531961322168320>

Matthew Martin (de l'organisme Development Finance International) a cité diverses initiatives d'OSC pour mesurer l'impact et l'efficacité des institutions de financement du développement, et noté l'importance de privilégier l'appropriation, la transparence et les résultats des institutions de financement du développement, en mettant l'accent sur la croissance économique, les services publics et les emplois décents.

Alejandro Gamboa, le directeur de l'Agence présidentielle de coopération internationale de Colombie, a évoqué la convergence entre le Programme 2030 et l'Accord de paix conclu en Colombie, rappelant le triangle du succès que forment le public, le privé et les OSC dans tous les projets.

John Finnigan, le directeur des services bancaires de Citigroup dédiés aux entreprises et aux investissements pour les organisations de développement, a estimé que les financements mixtes étaient viables, dans la mesure où les intérêts des donateurs privés et ceux du développement coïncidaient. Il a fait référence au **partenariat d'investissement pour le développement durable mis au point par le Forum économique mondial et l'OCDE, ainsi qu'à la [boîte à outils du financement mixte](#) récemment lancée par le Forum économique mondial.**

Cordelia Lonsdale, de l'organisation Development Initiatives, a ajouté qu'il était important de savoir quelle proportion du financement provenait des pays développés et quel était le montant de l'APD. La majeure partie des financements mixtes est destinée aux pays à revenu intermédiaire et seulement 11% aux pays moins avancés. Seule une partie de l'APD semble être allouée aux investissements sans risques. Les multipartenariats sont difficiles à chiffrer en argent. Voir également: https://twitter.com/TUDCN_rscd/status/756521799194640384

Joan Lanfranco (RSCD) [a pris la parole](#) et a donné un point de vue plus critique au sujet des financements mixtes et des PPP, en s'appuyant sur l'étude récemment réalisée par le RSCD concernant [l'efficacité de développement du soutien au secteur privé par le biais des fonds APD](#). Il a attiré



l'attention sur les lacunes inquiétantes dans le mode de fonctionnement de ces institutions, qui pourraient compromettre sérieusement les objectifs de développement internationaux, et insisté sur le fait que l'État devait être l'acteur principal et le garant des politiques de développement et de coopération basées sur des priorités collectives. Vidéo: <http://webtv.un.org/meetings-events/watch/42nd-meeting-development-cooperation-forum-ecosoc-high-level-segment-2016/5046816579001> (1:27:20) et https://twitter.com/TUDCN_rscd/status/756584660591935488.

Évaluation générale: Malgré une participation limitée des OSC en termes d'intervenants et de thèmes de discussion, la réunion a permis de communiquer et de promouvoir nos études reposant sur des données factuelles au sujet de questions importantes telles que les financements mixtes et les PPP. Il existe quelques répétitions entre le Forum pour la coopération en matière de développement et le Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement, mais ce dernier, compte tenu de sa nature multipartite, reste plus ouvert aux OSC, et son cadre de suivi (notamment l'indicateur relatif au secteur privé) devrait servir d'exemple au Forum pour la coopération en matière de développement.